



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

stations-service

Question écrite n° 6457

Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des stations-service des zones rurales qui, malgré l'annonce de la baisse du prix des carburants, ne pourront pas diminuer leurs tarifs, en raison de leur trop grande précarité financière. Les stations-service situées dans les territoires ruraux sont déjà très fragilisées par la concurrence des hypermarchés et ont une rentabilité très faible, il leur est impossible de fournir un effort supplémentaire. En outre, elles doivent également faire face au durcissement des règles environnementales qui exige des investissements importants qu'elles ne peuvent supporter financièrement. En conséquence, elle lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement afin d'aider le commerce en zone rurale, et en particulier les petites stations-service, qui assurent une fonction de commerce de proximité.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6457

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5463

Question retirée le : 19 avril 2016 (Fin de mandat)